

# DEMANDE DE SUBVENTION

## - Liste des pièces justificatives -

- Statuts de l'association.
- Récépissé de déclaration de l'association auprès de la Préfecture.
- PV de la dernière assemblée générale.
- Dernier rapport d'activité.
- Bilan détaillé de l'année N-1.
- Compte de résultat de l'année N-1.
- Rapport du commissaire aux comptes et/ou de l'expert-comptable par exercice.
- Relevé d'identité bancaire ou postal original au nom de l'association.
- *Si des effectifs salariés sont mentionnés dans le formulaire Cerfa demande de subvention*: attestation de vigilance URSSAF datant de moins de 3 mois à compter de la date d'envoi du document à la CPAM.